

Casablanca Le 9 Janvier 1944

Monsieur Le Président de la Communauté
Israélite

Casablanca

Monsieur Le Président .

Je viens très respectueusement par la présente pour porter à votre haute connaissance les faits suivants : Le 22 DECEMBRE 1943.

Le Capitaine SARRER Chef du Bureau des Affaires Indigènes de Tinghrir m'a envoyé chercher et en disant de faire monter au Bureau 12 Israelites pour leur donner le Permis de Circuler, je suis monter au Bureau avec 12 Israelites et croyant que c'était pour le Permis de Circuler .

Le Capitaine SARRER m'a dit de faire introduire Les Israelites au Bureau et après avoir demandé leurs noms pour l'établissements des Permis de Circuler , tous ont donné leurs noms l'un après l'autre .

Le Capitaine SARRER a appelé les Mokhazenis et les Israelites ont eu peur et ils ont donné leurs noms , et après avoir écrit une lettre et ne sachant pas ce qu'il a écrit il a dit aux ISRAELITES de signer cette lettre , ceux ci ont refusés de signer cette lettre et ils ont dit au Capitaine SARRER qu'ils ne savent pas lire en Français et ne sachant pas ce qu'il a écrit sur cette lettre .

Comme je suis le frère du CHEIKH des ISRAELITES j'ai dit au Capitaine SARRER de nous faire lire ce qu'il a écrit dans cette lettre , le Capitaine SARRER pour quoi je m'intéresse aux affaires des Israelites et que j'ai été le frère du CHEIKH et je m'occupe moi même des Israelites pendant l'absence de mon frère et que j'ai toujours fait ce qu'il me demandait de faire .

Le Capitaine SARRER m'a dit de lui dire qu'est ce qui m'a nommé CHEIKH , j'ai répondu que c'étaient les Israelites et lui même .

Le Capitaine SARRER m'a dit qu'il est le mal que j'ai fait aux ISRAELITES , je lui ai dit que le mal qu'il nous a fait était d'avoir versé sur mon frère un seau de peinture noire et de l'avoir jeté dans une mare d'eau sale et qu'il a ordonné à tous les Israelites de s'habiller en noir ~~xxxxx~~ du plus jeune au plus grand et de porter le seuil et après avoir dit cela et me disant de ~~xxxxxx~~ taire Le Capitaine SARRER m'a jeté un tampon sur la figure , et en me disant de ne plus s'occuper des Israelites .

J'ai dit au Capitaine que je fait du travail pour rien et que je ne suis payé ni par les Israelites ni par personne , il a nommé un autre Cheikh sans le consentement des Israelites et craignant qu'il ne mettra en prison je ne suis évadé et en laissant ma femme et mes enfants ne sachant pas ce qu'ils sont devenus .

Je sollicite de votre haute bienveillance de bien vouloir intervenir pour nous auprès des Autorités Compétentes afin afin de nous rendre justice et demander à ce que le Capitaine cesse

.....

Suite

de nous maltraiter Le Capitaine SARRER a imposé des lois que aucun CHEF DU BUREAU DES AFFAIRES INDIGENES n'a imposé.

J'ose espérer Monsieur de La Communauté Israelites que vous tiendrez compte de la présente et de notre situation et d'intervenir pour nous afin qu'une solution soit rendu car nous sommes plusieurs qui sont depuis plusieurs mois hors de chez nous et craignant de rentrer dans notre bled parce que nous savons que dès que nous arriverons à TINGHERIR le Capitaine nous mettra en prison .

Avec mes remerciements anticipés et dans cette attente :
Je vous prie Monsieur Le Président l'expression de mes sentiments les plus respectueux .

ISRAEL HADDAD

Chez Mr ISAAC ILLOUZE

Rue El Guerrouaoui N°79

Casablanca